



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

OSCE

Question écrite n° 50057

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer le nombre d'observateurs français de l'OSCE dits « de longue durée » présents en Biélorussie à l'occasion de l'observation des élections législatives du mois d'octobre 2004. Il souhaite notamment connaître pour chacun d'entre eux la durée de leur mission d'observation, leurs compétences professionnelles, leurs modalités de recrutement ainsi que le montant de leur rémunération.

Texte de la réponse

Un observateur de long terme a été mis à disposition auprès du BIDDH de l'OSCE dans le cadre des missions d'observation électorale pour la période du 8 septembre au 21 octobre 2004. La somme journalière (dite per diem) attribuée pour cette mission était de 107 euros, montant auquel s'ajoutait une somme forfaitaire de 700 euros destinée à couvrir les frais de voyage. L'observateur retenu était une jeune femme spécialiste des affaires politiques de la zone Europe orientale ayant effectué un stage de longue durée (9 mois) auprès de notre représentation permanente à l'OSCE. Cet observateur a été sélectionné parmi d'autres candidats selon le profil requis et publié sur le site internet de la mission des fonctionnaires internationaux : nationalité française ; solide maîtrise de l'anglais ; neutralité et indépendance par rapport au pays hôte ; capacité à travailler dans un environnement multiculturel, qualités relationnelles ; excellente condition physique ; possession du permis de conduire B ; expérience dans le domaine électoral (souhaitée) ; expérience professionnelle préalable dans la zone géographique concernée (souhaitée) ; connaissance des langues locales (souhaitée).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50057

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2004, page 8555

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8740